

# Toujours plus d'agents dans les collectivités

C'est dans le secteur communal que l'emploi public a le plus progressé avec la création des intercommunalités

FRANÇOIS ECALLE  
ANCIEN MAGISTRAT DE  
LA COUR DES COMPTES

ANNE-HÉLÈNE POMMIER  
@ahpommier1

Ils sont près de 2 millions, fonctionnaires et contractuels confondus. Selon François Ecalle, ancien magistrat de la Cour des comptes aujourd'hui responsable du site Fipéco, le nombre d'agents territoriaux a bondi de 47 % entre 1996 et 2020. En vingt-cinq ans, les effectifs ont ainsi enflé de 549 000 postes, soit « la moitié de la hausse constatée pour les trois fonctions publiques » sur la période.

Maires et autres présidents de département ou région veulent y voir la conséquence des transferts de compétences intervenus début 2000 entre l'État et les collecti-

vités (collèges, routes...). Mais l'argument ne tient pas. « C'est dans le secteur communal que l'emploi public a le plus progressé avec la création des intercommunalités. L'idée était bonne, mais elle a au final conduit à un doublonnage des postes, les communes refusant de transférer totalement les compétences pour conserver leurs emplois, obligeant les intercommunalités à recruter », juge François Ecalle.

## Effectifs pléthoriques

D'autres phénomènes sont venus s'ajouter, notamment les lois Aubry sur le temps de travail. Les collectivités dont les agents travaillaient plus de 35 heures en ont profité pour recruter quand celles qui travaillaient déjà moins gardaient des

effectifs pléthoriques. Enfin, les finances des collectivités territoriales ont augmenté jusqu'au début des années 2010 grâce à la hausse régulière des impôts locaux et des dotations de l'État indexées sur le PIB. Couplée à la demande illimitée des Français - on l'a vu au moment des « gilets jaunes » - pour davantage de services publics, cette manne financière a permis la hausse des dépenses et des recrutements.

« Le seul moment où l'on a constaté une vraie baisse des effectifs, c'est quand François Hollande a décidé de réduire les dotations de l'État en 2015 », précise François Ecalle. Une baisse des dotations qui, en cas de réélection d'Emmanuel Macron, fait déjà très peur aux élus locaux... ■